L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
JEUDI MATIN, 6 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au Bureau de A. Testart, coin Royale et Toulouse,—vente trimestrielle de gages.

Par A. Marks, Levy & Co., au No 33 de la rue es Magasins—habillements, lingerie, chapeaux parapluies, malles, valises, fusils de chasse, &c.

MONSIEUR THIERS.

Monsieur Thiers est mort!

Pour que l'annonce de la mort d'un homme qui n'était plus qu'un simple citoyen, ait produit une profonde sensation non seulement dans son propre pays, mais encore dans le monde entier, il faut assurément que ce citoyen ait été un grand homme.

La France perd, en effet, en monsieur Thiers un écrivain de premier ordre, un historien qui ne craint aucune comparaison, un esprit d'une vaste érudition, un homme d'Etat éminent, en somme une des plus grandes illustrations du XIXème siècle.

Cette mort, survenant dans un temps de calme eût été l'objet de regrets unanimes et elle obtiendra encore—malgré les agitations de la crise au milieu de laquelle elle se produit—un tribut de respect de la part de tous les partis.

Mais le rôle que jouait dans cette crise l'illustre défunt était si important que la portée de l'évènement qui vient de l'enlever subitement, donnera lieu à des appréciations bien différentes.

Cette mort est une calamité nationale pour la France, ont déjà dit ceux qui ne voyaient de salut pour la cause républicaine que dans le triomphe des 363.

Cette mort sera un bonheur pour la France, avons-nous déjà entendu dire par ceux qui pensent, au contraire, que le succès des 363 serait le précurseur de l'avènement du radicalisme, et qui, plaçant le salut de la France au-dessus de la destinée d'un homme, oublient peut être le respect dû, même à un adversaire, devant la mort.

Pour nous, nous ne voyons dans la mort de M. Thiers ni une calamité nationale, ni un bonheur.

La France, si agitée et si divisée qu'elle soit, n'en est pas encore arrivée au point que sa destinée dépende de celle d'un homme. M. Thiers était à un âge et dans un état de santé qui ne lui permettaient plus que d'être le chef nominal d'un parti. Il lui eût été impossible de reprendre le pouvoir, ni de diriger un ministère, et, depuis trois ans, ses médecins lui avaient interdit la tribune.

Pour la coalition dont il avait accepté d'être le chef, la mort de M. Thiers sera irréparable, car elle pourra avoir des conséquences désastreuses.

Pour la France, cette mort est la perte regrettable, douloureuse même, d'une illustration, la disparition d'une grande intelligence qui avait donné tout ce qu'elle pouvait donner, la fin d'un homme d'Etat auquel Dieu a épargné la consommation de ce que beaucoup de ses admirateurs considéraient comme une déchéance.

Devant la tombe qui vient de s'ouvrir nous nous inclinons avec un profond respect, mais ce respect ne saurait nous interdire une appréciation franche et impartiale du personnage qui désormais appartient à l'histoire.

Type éminemment français, monsieur Thiers avait les plus brillantes qualités et plusieurs des défauts distinctifs de sa nation. Vif, ardent, passionné, doué d'une intelligence rapide, d'une mémoire prodigieuse, il puisait dans les trésors d'une vaste érudition des ressources infinies. Son esprit était comme un volcan toujours en éruption et il pouvait discourir indéfiniment sur les sujets les plus divers. Mais précisément parce qu'il savait beaucoup, il se croyait en droit d'imposer ses opinions; sa vanité était aussi immense que son savoir; et elle s'alliait à une impétuosité (que des critiques irrespectueux ont traitée de pétulance) et que l'âge n'avait pas affaiblie.

Travailleur infatigable, d'une activité dévorante, il étudia à fond toutes les matières, sur lesquelles il eût à écrire soit comme journaliste, soit comme historien. Journaliste, il fit de la critique d'art aussi bien que de la critique politique et littéraire. Historien, il traita les questions de finance, de commerce, d'économie politique aussi bien que les questions militaires et il fit preuve de connaissances et d'aptitudes spéciales si multiples qu'on s'étonnait de les trouver réunies dans un seul cerveau.

L'admirable clarté du style, la lucidité des descriptions et des récits, une érudition immense éclairant tous les sujets traités, sont les qualités qui distinguent ses incomparables travaux historiques, qui resteront comme un monument attestant la puissance de ce grand esprit.

Disgracié de la nature, petit de taille, portant d'immenses lunettes qui enlevaient à sa physionomie, cependant mobile, tout caractère digne ou imposant, n'ayant qu'une voix criarde et aiguë, d'un ton de fausset, M. Thiers n'a pas, cependant hésité à aborder la tribune, et, malgré tous ces désavantages, il a toujours su se faire écouter avec le plus vif intérêt, à côté des grands orateurs comme Guizot, Berryer, Mauguin, Dupin, Michel de Bourges, Lamartine, Ledru Rollin, et plus tard Jules Favre, Billault, Rouher, etc. Il figurera parmi les plus redoutables jouteurs des arènes parlementaires, dans ce siècle qui compte, cependant, tant de grandes illustrations oratoires.

Comme homme d'Etat, M. Thiers offre le contraste le plus étrange qu'on puisse imaginer. Chef de l'opposition, il est l'apôtre des idées les plus libérales, le champion le plus ardent des libertés publiques, il bat en brèche le pouvoir avec une vivacité qu'on a qualifiée de diabolique; c'est un démolisseur; il est réellement le fils de la révolution dont il a écrit l'histoire, l'incarnation de cette bourgeoisie frondeuse et tapageuse, qui casse les verres sans se soucier que c'est elle qui les paiera. Est-il au pouvoir? c'est un ministre ou un chef d'Etat qui ne souffre plus la contradiction, qui dicte ses volontés, qui brise les résistances, qui musèle la presse et qui fait de la répression à outrance. Il lui faut les lois de septembre en 1835, le maintien de l'état de siége de 1871 à 1873, la nomination des maires, etc.

M. Thiers a dit souvent que son idéal était le régime monarchique parlementaire. Oui—comme chef d'opposition; mais, comme chef du pouvoir, son véritable idéal était le régime impérial; et, s'il n'avait pas méconnu en 1848 la valeur et les chances de succès de Louis Napoléon, l'historien du Consulat et de l'Empire eût dû être naturellement le premier ministre du second empire. Ce trait n'est pas d'ailleurs particulier à M. Thiers. Il n'est guère de chef de parti en France qui ayant passé au pouvoir, n'ait invoqué quelque prétexte plus ou moins plausible pour faire de la dictature, tant est difficile à trouver avec le tempérament de ce peuple l'équilibre qui mettra fin aux oscillations perpétuelles du balancier politique entre la révolution et la réaction.

Il est une justice que nous nous plaisons à rendre à M. Thiers, c'est qu'il a toujours été éminemment français et patriote. Il a pu se tromper quelquefois, mais il a toujours eu profondément à cœur l'intérêt et la grandeur de la France. Son opposition sous l'Empire n'a pas été exempte de préoccupations personnelles, loin de là; mais son discours en juillet 1870, au moment où allait éclater une guerre funeste, témoigne une sincère anxiété patriotique.

On a exagéré, d'un côté, et amoindri de l'autre, la part prise par M. Thiers à la conclusion de la paix et à la libération du territoire. L'histoire impartiale lui tiendra compte des éminents services qu'il eût rendre à sa patrie dans ces circonstances si graves.

Il y a beaucoup à dire sur le rôle joué par M. Thiers à la suite de son avènement à la présidence de la république en février 1871. Comment cet homme d'Etat, qui avait, en toute occasion, si sévèrement condamné la forme républicaine, qui, en 1849, était le chef de la réaction anti-républicaine, a-t-il pu, après avoir été élu comme monarchiste dans 23 départements et après avoir été choisi comme chef du pouvoir exécutif par une majorité clairement royaliste, passer subitement dans le camp de la république? Voilà ce que rechercheront les historiens futurs, et bien qu'il y ait à faire valoir des raisons sérieuses pour expliquer cette résolution, ils trouveront probablement dans l'ambition personnelle de M. Thiers la raison dominante de sa conversion.

L'histoire dira encore que si M. Thiers eût su mieux se contrôler lui-même, et diriger avec plus de prudence ses rapports avec l'assemblée qui l'avait choisi, il eût pu se maintenir au pouvoir et après avoir été président de la république provisoire du 4 septembre, devenir président de la république constitutionnellement établie. Nous ajouterons que la figure de M. Thiers serait demeurée plus grande encore qu'elle ne l'est dans l'histoire, si après sa chûte du pouvoir, le 24 mai 1873, il eût terminé dignement sa carrière politique par une retraite que semblaient lui commander son âge, son passé et les circonstances. Après le vote déclarant qu'il avait bien mérité de la patrie, il eût dû quitter l'arène des luttes politiques et ne pas exposer sa vieillesse aux attaques que lui a attirées son alliance avec le parti révolutionnaire.

Mais tous ces torts et ces faiblesses dus à une personnalité excessive, s'effaceront peu à peu. Le nom de M. Thiers est indissolublement attaché, comme historien, au souvenir de la révolution qui a détruit la féodalité en France et ouvert une ère nouvelle au monde entier, et il se lie aux glorieuses épopées du premier Empire, dont les générations à venir continueront à chercher le récit émouvant dans ses écrits.

Des traits de l'homme d'Etat qui vient de mourir, ceux-là seuls ne s'effaceront pas qui rappellent sa vaste intelligence, son ardent et sincère patriotisme, et le rôle libérateur qu'il a rempli dans les jours de sombre et cruelle épreuve d'une patrie aimée.

LA VIE DE M. THIERS.

Il faudrait un volume pour contenir la vie si intéressante et si bien remplie de l'homme d'Etat dont la France déplore la perte. Nous devons nous borner à une rapide esquisse biographique.

Né à Marseille, le 15 avril 1797, de parents pauvres, Mr. Thiers dut à la famille des deux poètes André et Marie-Joseph Chénier, dont sa mère était parente, l'obtention d'une bourse au Lycée de Marseille, où, malgré sa nature d'écolier turbulent, il fit de brillantes et solides études. Reçu avocat à Aix en 1820, il obtint un prix à l'Académie de cette ville pour un "Eloge de Vauvenargues," et ce succès littéraire le porta à renoncer à la carrière du barreau pour suivre celle des lettres. Il alla vers 1821, avec son ami et compagnon Mignet, chercher fortune à Paris. Recommandé par le grand orateur Manuel à Laffitte, il entra, grâce à la protection de celui-ci, au *Constitutionnel*, où il débuta brillamment comme journaliste.

Son livre *De la Monarchie française*, publié en 1822, révéla en lui un écrivain et un homme d'Etat, et son *Salon de 1822* le fit connaître comme critique d'art. En 1823, il collabora aux *Tablettes historiques* avec Jouffroy, De Rémusat, Mignet. Son talent de causeur le faisait déjà rechercher dans les salons de l'opposition. Dès 1823 paraissent les deux premiers volumes de "L'histoire de la révolution française" dont Félix Bodin, rédacteur au Constitutionnel, avait eu la première idée et qui furent signés d'abord du nom de ce dernier, mais Bodin s'effaça devant Thiers et "L'histoire de la révolution française depuis 1789 jusqu'au 18 brumaire," formant 10 volumes, retouchée plus tard par M. Thiers, a été après 1850 tirée à 150,000 exemplaires, et a atteint près de 20 éditions.

M. Thiers était sur le point de s'embarquer pour un grand voyage de circumnavigation, lorsque le 5 août 1829, le ministère Polignac fut constitué. Il resta pour combattre et fonda avec Mignet et Armand Carrel le *National*, dont le premier numéro parut le 1er janvier 1830. Dans ce nouvel organe, M. Thiers dirigea des attaques incessantes contre le gouvernement des Bourbons, il établit dans un article qui fit sensation, la maxime devenue célèbre "le roi règne et ne gouverne pas" et il posa le 9 février, la candidature du duc d'Orléans. Quand parurent les ordonnances de juillet, M. Thiers rédigea la protestation des députés et journalistes et il la signa le premier, en disant "il faut des noms au bas, il faut des têtes au bas." Ce fut M. Thiers qui décida Louis-Philippe à accepter la lieutenance-générale et qui contribua à fonder la royauté du 9 août.

Conseiller d'Etat et secrétaire-général au ministère des finances, sous le baron Louis, puis sous Laffitte, il fut nommé sous-secrétaire d'Etat aux finances le 4 novembre 1830.

Elu député par le collége d'Aix, il songeait déjà à révolutionner l'Europe, parlait de passer le Rhin et les Alpes, de sauver la Pologne, de délivrer la Belgique et l'Italie.

Réélu député en janvier 1831, il change d'attitude et prêche la paix et la résignation aux traités de 1815, sous Casimir Périer, il s'oppose à la réunion de la Belgique à la France, défend l'hérédité de la pairie et plusieurs autres mesures impopulaires. En 1832, il conseille au gouvernement les mesures de rigueur, et il devient ministre de l'intérieur dans le cabinet du 11 octobre. C'est en cette qualité qu'il négocie avec Deutz la trahison qui, en livrant la duchesse de Berri, met fin à la guerre de Vendée.

Le 25 septembre 1832, il passe au ministère du commerce et des travaux publics et donne une grande activité aux travaux publics; il fait replacer la statue de Napoléon sur la colonne Vendôme et achever l'Arc de Triomphe.

En 1834, le pouvoir étant de nouveau menacé, M. Thiers reprend le ministère de l'intérieur et réprime énergiquement les insurrections de Lyon et de Paris. La fin de l'année 1834 est marquée par diverses crises ministérielles dans lesquelles éclatent les rivalités de M. Guizot et de M. Thiers, et ce dernier finit par accepter la présidence de M. de Broglie.

Le 13 décembre 1834, M. Thiers est reçu membre de l'Académie.

Après l'attentat de Fieschi en 1835, M. Thiers fait adopter les lois sur la presse et le juri connues sous le nom de *lois de septembre*. A la suite d'intrigues parlementaires, dans lesquelles Thiers, aidé de Talleyrand, joue les doctrinaires du centre droit et leur chef Guizot, il devient président du Conseil et ministre des affaires étrangères le 22 février 1836. Il adopte une politique plus libérale, mais ayant voulu intervenir en Espagne et le roi s'y opposant, il se retire le 25 août 1837, et est remplacé par Molé. Ayant réussi à renverser ce ministre à force d'intrigues, il redevient premier ministre le 1er mars 1840, et perd de nouveau le pouvoir pour avoir voulu intervenir en Orient en faveur de Mehemet-Ali contre l'Angleterre.

Après des démonstrations et des mesures belliqueuses, la mobilisation des gardes nationales et la construction des fortifications de Paris, M. Thiers céda le 29 octobre 1840, la place à M. Guizot, qui garda le pouvoir jusqu'à la révolution de 1848.

La retraite de M. Thiers le ramène à ses travaux historiques. Il voyage dans toute l'Europe, recueille des documents et fait paraître sa célèbre histoire du Consulat et de l'Empire, dont les volumes se succèdent à partir de 1845.

A la Chambre, Thiers redevenu chef d'opposition, fait la guerre au ministère dans toutes les occasions de 1844 à 1848. Sans prendre part aux banquets réformistes en 1847, il pousse à l'agitation par son organe le *Constitutionnel*, et se montre de plus en plus agressif dans ses discours. En politique extérieure il [illegible] révolutionnaire et déclare "qu'il est du parti de la révolution en Europe".

Dans la nuit du 23 au 24 février, chargé par le roi de former un ministère avec Odilon Barrot, il essaye vainement de calmer la révolution déchaînée par lui et ses amis et se retire. Il envoie son adhésion au gouvernement provisoire, et battu aux élections générales pour la Constituante, il est élu le 1er juin par quatre départements. Il va siéger à droite, soutient la dictature de Cavaignac et devient l'un des chefs du parti de l'ordre.

Au 1er décembre 1848, M. Thiers vote pour la présidence de Louis-Napoléon. Il se bat en duel avec Bixio, parce que ce député lui avait attribué le propos "qu'une telle élection serait une honte pour la France."

Réélu à la Législative, il vote pour l'expédition de Rome, la suppression des clubs et toutes les mesures réactionnaires. Il est l'âme de la réunion de la rue de Poitiers et poursuit la République de ses épigrammes.

Il y avait plusieurs mois que M. Thiers avait dit le mot fameux "l'Empire est fait," lorsqu'éclate le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Arrêté, puis banni, il revient en France pour se livrer de nouveau à ses travaux historiques et littéraires. Ce n'est qu'en 1863 que Thiers rentre dans la vie publique. Il demande et obtient l'autorisation de se porter candidat, mais une fois dans la Chambre, il fait une opposition incessante au gouvernement impérial sur toutes les questions de politique extérieure.

Son rôle depuis la chûte de l'Empire en 1870, est trop récent pour que nous ayons besoin de nous y étendre, il nous suffira de rappeler ses démarches auprès des Cours de l'Europe, pour obtenir une intervention qui ne fut pas accordée et ses négociations en faveur de l'armistice en janvier 1871.

Elu par plusieurs départements à l'Assemblée qui se réunit à Bordeaux, il fut nommé chef du pouvoir exécutif et, après avoir triomphé de la Commune et repris Paris en mai 1871, il eût à terminer les négociations pour la conclusion de la paix et l'évacuation du territoire. Il avait été nommé par l'Assemblée président de la République pour un terme de trois ans, lorsqu'après avoir plusieurs fois menacé de donner sa démission, il se démit définitivement de ses fonctions le 24 mai 1873 et fut remplacé par le maréchal Mac-Mahon. Depuis cette époque M. Thiers avait repris son rôle de chef de l'opposition, mais sans prendre part aux débats à la tribune.

Il était entré dans sa 81ème année le 16 avril dernier.

LE PRIX COURANT.—Dans son édition d'hier, nos estimables confrères du *Prix-Courant* ont donné aux propriétaires de l'*Abeille* et au fondateur de ce journal un témoignage d'estime et de sympathie, auquel ceux ci ont été très sensibles. En les en remerciant, nous saisissons l'occasion pour constater que le *Prix-Courant*, dont l'édition monstre du premier septembre a été admirée, a plus que triplé son format d'il y a quelques années et qu'il est devenu une institution dont le commerce de la Nouvelle-Orléans ne saurait se passer.

LA REVUE ANNUELLE DU PRIX COURANT.—Nos confrères du *Prix Courant* viennent de faire paraître en brochure, leur volumineuse et complète revue annuelle du marché de la Nouvelle Orléans pour la saison commerciale de 1876-77. Cette brochure contient 75 pages sur deux colonnes en petits caractères et on y trouve dans un ordre systématique toutes les remarques et toutes les tables statistiques relatives à chacun des articles compris dans la revue. C'est une innovation heureuse qui sera appréciée par le commerce.

RÉCRÉATIONS POUR LES ENFANTS.—On a du lire dans l'*Abeille* de jeudi dernier, un avis aux jeunes enfants de la ville. La création d'un établissement destiné aux amusements de l'enfance obtiendra certainement l'approbation de toutes les mères de famille. Les jeux et les distractions sont non seulement un bonheur pour les enfants mais aussi une véritable nécessité hygiénique, ils sont indispensables à la santé de l'esprit comme à celle du corps; ils recréent l'un et fortifie l'autre.

L'établissement dont il s'agit offre aux enfants des soirées où ils peuvent s'amuser à tous les jeux, et à ces divertissements récréatifs est joint l'exercice salutaire de la danse. Cet établissement a été ouvert rue Royale No. 255 à partir du dimanche 2 septembre. Tous les jeudis le bal sera terminé par un tombola. Voir l'annonce pour les prix d'entrée.

LE PLAN DU CENTRE GAUCHE.—Le discours de M. Léon Renault, serait-il le commencement d'exécution du plan suivant attribué par la *Patrie* à ce groupe:

Comme nous l'avions prévu, en dehors d'un certain nombre de ses membres qui ont individuellement fait acte d'adhésion à la politique du 16 mai, le centre gauche persiste dans sa politique à double face et s'efforce de tromper jusqu'au bout l'opposition et les radicaux afin de se ménager la possibilité d'obtenir des portefeuilles des deux côtés.

Actuellement, voici quelle est la ligne de conduite que ce groupe a décidé d'adopter: faire au ministère une opposition qui assure au centre gauche l'appui des radicaux, mais en même temps déclarer qu'on ne doit pas toucher, à moins d'absolue nécessité, aux droits et aux pouvoirs du maréchal. Au lendemain des élections, si elles sont favorables aux gauches, le maréchal continuera à exercer ses hautes fonctions de président, mais il devra se borner à présider sans gouverner et laisser à ses ministres, qui seront pris dans le centre gauche, naturellement, le soin de diriger les affaires du pays, sans qu'il lui soit permis d'intervenir. En un mot, des deux termes posés par M. Gambetta dans son discours de Lille, le centre gauche n'en voudrait admettre qu'un: *se soumettre*. Il poursuit ainsi l'abdication du maréchal entre les mains de M. Léon Renault, que l'on désigne comme le président du ministère centre gauche.

Il est à peine besoin de dire que le maréchal a le cœur trop haut placé pour subir une telle humiliation et qu'il ne laissera pas les alliés et les complices des radicaux repousser toutes les administrations de leurs créatures, donner une organisation légale et redoutable au radicalisme.

OURAGAN A BORDEAUX.—La *Gironde* donne des détails sur un violent ouragan qui a éclaté le 20 août sur Bordeaux et qui a causé de grands dégâts, démoli des maisons, arraché des arbres énormes, et dévasté la place des Quinconces, enlevé des toitures, abattu des cheminées. La campagne a été très éprouvée. L'ouragan a duré une heure.

A Arcachon, deux cents embarcations ont été brisées ou endommagées. Il y a eu plusieurs victimes, entr'autres un fils de M. Wustemberg, agé de 15 à 16 ans.

Nous publierons les détails demain.

Nous lisons dans un autre journal:

Un violent orage a éclaté sur Bergerac et le pays environnant. Une forte grêle a ravagé plusieurs vignobles de Lamonzie-Saint-Martin, Laforce, Prigorieux, Bergerac et Lembras.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

Nous appelons l'attention des dames et des demoiselles sur l'annonce que publie dans une autre colonne, le grand magasin de chaussures l'Etoile Rouge, au coin Bourbon et Douane.

—L'*Egalité* nous apprend que le maréchal, sollicité par le nouveau maire, M. de Jessé, de venir visiter Marseille, a répondu "qu'il regrettait vivement de ne pouvoir, quant à présent, se rendre à Marseille, ni prendre d'engagements pour une époque déterminée, cette ville ne figurant point sur l'itinéraire de son prochain voyage qui est aujourd'hui définitivement arrêté."

Le 19 août a eu lieu, dans le département du Nord, l'élection d'un conseiller général dans le canton de Condé. M. Dervaux, ingénieur et membre du tribunal de commerce de Valenciennes, était candidat républicain; M. Léon Renard, député bonapartiste sortant, membre de la minorité des 158, beau-frère de M. Lefort, était son concurrent.

Il y a eu 4,918 votants sur 5,628 inscrits, c'est à dire qu'il y a eu à peine un huitième d'abstentions, ce qui est un cas extrêmement rare.

M. Dervaux a été élu par 2,546 voix contre 2,359 données à M. Léon Renard.

LES DERNIERS JOURS DE M. THIERS.—L'*Echo Universel* du 21 annonçait que M. Thiers, de retour de Dieppe, allait s'établir à St-Germain chez un ami.

La *Patrie*, du 22, prétend que les correspondances reçues par M. Thiers pendant son séjour à Dieppe, étaient peu encourageantes, et elle ajoute:

M. Thiers revient très affaibli physiquement de son excursion à Dieppe; mais, au moral, il fait montre de plus d'énergie. Toutefois, on lui avait fait espérer qu'il serait l'objet, pendant son excursion, de manifestations sympathiques et il a pu se convaincre que, malgré le zèle et l'ardeur déployés par ses amis, les populations se montraient très froides et fort indifférentes à son égard; quelques manifestations ont bien été organisées, mais le malin vieillard ne s'est pas laissé abuser et a vite reconnu que tout cela était machiné d'avance, que les populations n'y prenaient aucune part. Aussi est-il plus indécis que jamais au sujet de son manifeste; ce document est prêt, il a été communiqué à quelques intimes et on nous assure que c'est une véritable déclaration de guerre au gouvernement et au maréchal, en face de qui M. Thiers se campe en adversaire résolu. Mais ce manifeste verra-t-il le jour? C'est fort douteux et tout porte à croire, au contraire, que M. Thiers s'en tiendra à sa dernière résolution, de n'adresser purement et simplement qu'une profession de foi aux électeurs du IXe arrondissement, profession de foi à laquelle il donnera un certain développement.

L'INCIDENT DE CHERBOURG.—La manifestation dont le télégraphe avait parlé, a eu lieu à Cherbourg au départ du train dans lequel se trouvait le maréchal Mac-Mahon, à dix heures et quart du soir.

Quelques centaines d'individus s'étaient massés autour de la gare et au moment où le signal du départ a été donné, ils ont poussé des cris de "vive la république" et ont hurlé la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

Un journal conservateur dit à ce sujet:

En plein jour, à la face de tous, dans cette rade magnifique de Cherbourg, le déploiement des forces vives de notre pays, offrant au chef de l'Etat la preuve du rang militaire que nous sommes en droit d'exiger dans les prévisions de la politique extérieure; des milliers de marins saluant de leurs acclamations chaleureuses, le chef de l'armée, le commandant de toutes les forces militaires.

Le soir, bien cachés dans l'ombre des allées de la gare, une poignée de citoyens poursuivant de clameurs ce même homme, autour duquel quelques instants auparavant, se pressaient respectueusement l'élite de nos officiers, ces marins, ces défenseurs de notre pays dans une autre situation, douloureuse celle-là, pas encore assez éloignée pour que le souvenir en puisse être amoindri.

Les partisans de M. Gambetta, les adversaires des armées permanentes cabalant leur haine contre le chef de notre armée, il n'y avait rien là que de fort naturel, et vraiment on aurait tort de s'indigner: il est des manifestations qui sont utiles et nécessaires quelques tristes qu'elles puissent paraître.

—Nous empruntons à *Paris-Journal* la nouvelle suivante, dont la gravité n'échappera à personne:

Nous extrayons d'une lettre qui nous est adressée de Rome, à la date du 15 août, les détails suivants sur la santé de Pie IX:

"Le pape va assez bien; il conserve une certaine activité d'esprit; mais il perd la mémoire des choses de la veille et a parfois des syncopes alarmantes. Ses jambes lui refusent tout service. Quelle que soit la force de sa constitution, les médecins ne croient pas qu'il puisse vivre longtemps en l'état où il est."

Nous ajouterons que notre correspondant est particulièrement à même d'être bien informé; on peut tenir pour rigoureusement exacts les renseignements ci-dessus.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy. J. Montagnet, 167 rue de la Commune.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le 14 Septembre.

Le général F. N. Ogden ayant nommé le Col. W. T. Vaudry au commandement de tous les bataillons et compagnies ayant des uniformes, qui pourront participer à la parade du 14 septembre, les officiers commandants qui désirent participer à la célébration de ce jour sont invités à se réunir dans la salle du Stock Exchange vendredi 7 septembre à 7 heures et demie du soir.

A propos du 14 septembre, nous dirons que la grande majorité des négociants paraît approuver l'idée de fermer les magasins et les bureaux dans le gros de la journée et nous ne doutons pas que la suggestion ne soit généralement suivie.

D'autres patriotes demandent davantage: ils désireraient qu'un monument fût élevé à la mémoire de ce grand jour. Mais comme il ne peut être question de cela en ce moment, nous renvoyons le projet à l'année prochaine.

Affaires du Trésorier.

Les réponses faites par Francis Dubuclet, caissier au bureau du Trésor, ne s'écartent pas, dans le fond de celles du chef du département. Il payait quand il avait de l'argent et de préférence les petits warrants parce que cette méthode était favorable à un plus grand nombre de postulants. Du reste le bureau était ouvert à tout le monde et les amis ou habitués n'étaient pas plus favorisés que les autres. Il ne se rappelle aucun cas où certaines personnes auraient été admises dans l'intérieur de l'office et d'autres forcées de rester dans l'anti-chambre pendant qu'un collecteur faisait son règlement. On ne pouvait, du reste, admettre tout le public à la fois, les affaires en eussent été forcément interrompues.

Il a avoué que des personnes accompagnant l'officier payeur avaient présenté des warrants et avaient été payées; mais il ajoute que cela fut arrêté par une décision de la cour suprême, et la règle fut changée.

Le président a posé au caissier la question posée la veille au trésorier, relativement aux $10,000 en warrants attendant paiement, dont 9 warrants de $1000 chacun et 2 de $500, à supposer qu'il y eut au trésor $1000 en argent ou cash. Le caissier a répondu qu'il paierait d'abord les deux warrants de $500. Il avoue aussi qu'il y avait des préférences pour les warrants mis à la liasse, et que dans quelques cas les juges dans les paroisses ont envoyé des lettres pour demander que les collecteurs de taxes payassent leurs warrants.

Le caissier interrogé a dit, bien qu'avec hésitation, qu'il ne croyait pas qu'on eut donné l'ordre de payer de préférence un porteur de warrant par achat.

M. Laurent Auguste, courtier, collecteur et avocat consultant mais non plaidant, et ci-devant fabricant de cigares, dit qu'il allait souvent au Trésor pour collecter des warrants enregistrés de M. Hernandez, Moore et d'autres. Ils l'employaient parce qu'ils avaient confiance en lui.

Il dit que le plan du bureau qu'on lui montre est correct, et que la porte par le mur donnant dans la cour a été faite par la police vers le 9 janvier. On a dit que j'étais riche, mais voilà tout l'argent que j'ai, dit Laurent Auguste, sept piastres en tout.

Le reste de son témoignage n'a pas plus d'importance que ce qu'on vient de lire.

Demande d'Habeas Corpus.

Ernest Petitpain, qui est en prison maintenant sur une accusation de complicité dans le meurtre de W. P. Carter, arrivé le 23 mai 1877, a demandé un writ d'habeas corpus au juge de la Sixième Cour de District. Il dit dans sa pétition qu'il a été traduit devant le juge Smith de la Première Cour Municipale; qu'il a déclaré qu'il n'était pas coupable et qu'il fut relâché moyennant un cautionnement de $10,000 qui est encore en force et que sous ce cautionnement il a droit à sa liberté jusqu'à ce que le procès vienne, procès qui est fixé au 11 septembre. Il demande en conséquence un writ d'habeas corpus afin que le shérif criminel montre pourquoi il détient Petitpain en prison. Le writ a été accordé et l'affaire sera entendue mercredi à midi. Sur la demande, néanmoins, de l'avocat-général, l'affaire a été remise au jeudi à midi.

Etat des rues.

Nous avons appelé déjà plusieurs fois l'attention des autorités sur l'état pitoyable où se trouvent les banquettes de quelques unes de nos rues; nous voulons parler de nos rues principales, car pour les autres le sujet a moins d'importance. Mais c'est comme si nous n'avions rien dit. On ne répare les banquettes nulle part et on les laisse absolument à l'abandon comme si tous les règlements de pavage et de voirie étaient abolis. Cependant ces réparations ne coûteraient rien à la ville, puisqu'elles sont à la charge des propriétaires. Si la police n'informe pas le bureau des rues de l'existence de ces cloaques, à quoi sert-elle?

Si les inspecteurs de wards n'en informent pas le département de la voirie, à quoi servent-ils? Nous signalons à ces messieurs la partie de la rue Conti entre les rues Chartres et Vieille Levée. Qu'ils aillent visiter ce bout de rue, et s'ils trouvent que les réparations ne sont pas urgentes et que les banquettes ne contiennent pas assez de bourbiers, nous nous engageons, nous, à ne plus en parler jamais, quand même le bout de rue dont il question deviendrait une fosse à fumier.

Le feu à l'Hôtel St Louis.

Hier, entre quatre et cinq heures du soir, un commencement d'incendie, au-dessus du bureau du secrétaire d'Etat à l'Hôtel St Louis, a été signalé par un homme de couleur, nommé Baptiste Eugène, employé chez Mr Brulatour, qui occupe un magasin rue Royale, à côté de l'Hôtel. Eugène et d'autres personnes ont été obligés d'enfoncer trois ou quatre portes pour arriver à l'appartement où le feu avait pris et où ils ont trouvé de la mousse et du bois. Heureusement, ils ont pu étouffer ce commencement d'incendie qui, découvert un moment plus tard, eut menacé de réduire en cendres tout l'édifice.

Dégats causés par le vent.

Hier, entre midi et une heure, au moment où le vent soufflait avec le plus de violence, plusieurs dégats ont eu lieu sur le fleuve, à Alger et en ville. Le "Ocean Dry Dock" et le vapeur Texas mouillé tout près, ont tous deux brisé leurs amarres et sont allés dériver au large. Le vapeur a été légèrement endommagé. A la même heure, le mur en briques au No. 143 de la rue St. Pierre s'écroulé, mais n'a fait de mal à personne fort heureusement. Un conducteur de char en passant rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine, a éprouvé une forte contusion causée par une branche d'arbre qui lui est tombée sur la tête.

Tentative d'incendie.

Jeudi, à une heure avancée de la nuit, l'officier Traye, découvrit en faisant sa ronde une petite lueur venant de l'escalier de façade de Mr F. Becker, rue Urquhart 45. L'officier vit en approchant sous les marches de l'escalier un petit paquet de mousse, un lot de copeaux, une boîte d'allumettes, une petite cantine avec de l'huile de charbon et une chandelle allumée. L'arrivée de l'officier a sauvé heureusement la propriété car il a pu éteindre le feu qui commençait à flamber. Mr Becker et sa famille sont en ce moment de l'autre côté du Lac.

L'Asile de St-Alphonse.

Le capt. Manning a rapporté au maire que l'Asile de St-Alphonse rue Washington, qui compte cent orphelins, est dans le plus complet dénûment. Toutes les provisions ayant été volées pendant la nuit, il ne s'est rien trouvé le matin pour le déjeuner des enfants. Le capt. Manning dit que l'Asile a déjà été volé auparavant, mais que les voleurs ont pu toujours échapper à la faveur des grandes herbes dont l'Asile est entouré. Il soupçonne les nègres du voisinage, mais il n'a pas de raisons particulières pour accuser l'un plutôt que l'autre.

L'attention de nos négociants et de nos citoyens en général est appelée sur la situation de ces orphelins qui ne peuvent pas même attendre un jour, car il y a déjà un jour qu'ils sont sans nourriture. Si les secours ne viennent pas incontinent, il faudra nécessairement leur ouvrir les portes et dire à ceux qui peuvent marcher d'aller demander l'aumône dans les rues de la ville.

Odd Fellows de couleur.

Une délégation de citoyens de couleur, membres de l'ordre des Old Fellows de couleur, s'est rendue auprès du gouv. Nicholls, du lieutenant-gouverneur Wiltz et de l'orateur Bush, afin de s'assurer la Salle des Représentants à la Maison d'Etat pour y tenir une Grande Loge ou un meeting annuel, composé de l'ordre qui est ici et des délégations de diverses parties du pays.

Le gouverneur, le lieutenant-gouverneur et l'orateur ont eu une conférence à ce sujet et bien qu'ils eussent déjà décidé que la salle ne servirait plus désormais qu'à des assemblées officielles, ils ont cédé sur ce point vu que l'ordre ne serait peut-être pas à même de louer une salle. En conséquence, ils ont accordé la faveur demandée, sans pourtant que cela fasse loi, car ils sont d'avis que la maison d'Etat ne doit servir ni d'hôtel, ni de salle de bal, ni de salle d'amusement à personne. Il nous semble aussi que la maison d'Etat ne peut décemment être détournée de sa destination par qui que ce soit ou par quoi que ce soit.

Académie de Musique.

On sait que c'est dimanche prochain que l'Académie de Musique rouvre ses portes au public. Il y aura ce jour-là un théâtre populaire de M. Bidwell grande séance de prestidigitation transcendante. On nous prie d'annoncer que le bureau de location sera ouvert samedi matin; les personnes qui voudront s'assurer des places réservées pourront s'y présenter.

Le Ruby Social Club d'Alger.

Hier soir le club Ruby est sorti en masse pour traverser le fleuve et venir de côté dans le but de présenter un médaillon et une chaîne en or à Miss T. Pedemore, rue Conti 155, cette jeune dame ayant vendu le plus grand nombre de billets pour le dernier pique-nique du club, et aussi pour donner une sérénade à Miss M. Verhoeill, rue de Chartres 119. Dans ces deux endroits le club a été reçu par ses amis. Nous ne devons pas oublier de dire qu'en passant devant nos bureaux, il a eu l'attention de nous faire entendre la Marseillaise, fameux air qui a éclaté ici comme le précurseur de l'anniversaire du 14 septembre.

Bureau des Ecoles Publiques.

Ce Bureau a tenu sa séance mensuelle hier soir, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Rév. J. K. Gutheim, remplaçant M. T. J. Semmes.

M. Lyord R. Coleman au nom du comité chargé d'approuver ou de rejeter le rapport du surintendant Rodgers concernant la séparation des écoles mixtes, leurs divisions, locations, etc., annonce que le rapport a obtenu l'approbation du comité.

Une résolution présentée par M. Ferguson est référée, résolution relative à plusieurs petites réparations nécessaires à l'école Mc Donough No 7.

M. Bartly présente une résolution qui a trait au curage des fosses d'aisance des écoles, pour l'année 1877 et qui autorise le Bureau à annoncer que des propositions pour l'exécution du travail seront reçues.

Le même membre demande que toutes les écoles subissent une inspection, afin que l'on constate quelles sont les réparations nécessaires à ces écoles, et que le travail soit adjugé par contrat au plus bas soumissionnaire.

Après de longues discussions, le Bureau finit par s'entendre et ratifie les nominations de parties faites par un comité spécial, et qui sont comme suit:

Mme R. McKeon, Ecole Supérieure des filles, 1er Dist.
Mme Jos. Donelly, Ecole Supérieure des filles, 2e Dist.
Mme C. Healy, école Jefferson No 1.
Mme Doyle, .. Clio,
Mme N. M. Mahon, .. Marshall,
Mme M. Hawkins, .. Franklin,
Mme Heyvert, .. Madison,
Mme Hélène Cronan, .. Fisk,
Mme Latey, .. Sumner,
Mme Killilea, .. Derbigny,
Mme A. Feuillient, .. Remparts,
Mme R. Labranche, .. Claiborne,
Mme F. Jacquet, .. Chemin du Bayou
Mme McCabe, .. Hôpital,
Mme L. Wynaud, .. Pont du Bayou,
Mme N. Marat, .. Laharpe,
Mme O. Pablosar, .. Gentilly,
Mme Mary Nugent, .. Lebreton,
Mme Thos. Roberts, .. Marigny,
Mme E. A. Allen, .. Washington, filles
Mme N. Nulland, .. Dauphine,
Mme W. McDonald, .. McCarty,
Mme B. Donald, .. Fulton,
Mme Brooks, .. St. André,
Mme C. O'Connor, .. Live Oak, garçons
Mme D. Burt, .. Leontine.

TEMPERATURE.—5 sept. 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	78	26
Midi	88	31
3 P. M.	84	29
6 P. M.	82	28

Jos. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

Achetez votre charbon aux plus bas taux du marché, chez Hy. J. Montagnet 167 rue de la Commune.

—139—

La santé sur une base sûre.—Afin d'établir la santé sur une base sûre, le système affaibli doit acquérir une vigueur additionnelle. Et cependant, il est évident que cela soit, et si connu en même temps, trop de gens négligent ce point vital dans le traitement du mal et les médecins sont trop souvent négligents, ayant recours à l'usage des palliatifs qui affectent les symptômes seulement et manquent le but principal en vue qui est ou devrait être de fortifier la santé. La principale raison pour laquelle les "Hostetters Stomach Bitters" ont tant de succès pour guérir les maux est qu'ils donnent de la vitalité là où elle fait défaut et ainsi procurent à la nature et assistent le moyen de recouvrer des forces. Les "Bitters" améliorent aussi l'appétit, calment le système nerveux quand il est surexcité et sont un stimulant médical et agréable avec une base de spiritueux purs pour tenir en solution les éléments botaniques de la plus grande efficacité.

New Orleans National Banking Association, No 3 1/2, rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1877.—Les créanciers de cette Association sont notifiés, qu'à partir de cette date, il leur sera payé un dividende de quinze pour cent (15 0/0) sur le montant de leurs réclamations.
Ils devront se présenter munis de leurs titres au receveur.
N. W. CASEY, Receveur.
2 sept—7t

— No. 2.—
Un bon conseil.—On vous dit tous les jours dans les colonnes des journaux et votre pharmacien vous le répète, d'employer pour votre dyspepsie ou votre affection de foie quelque remède dont vous ne connaissez rien, vous dépensez inutilement beaucoup d'argent, et en somme vous êtes découragé. Or, pour vous prouver d'une manière concluante que Green's August Flower vous guérira de votre dyspepsie ou de votre affection de foie, avec toutes ses conséquences, telles que: aigreurs, migraines, constipation habituelle, palpitation du cœur, rapport, sentiment de plénitude au creux de l'estomac, jaunisse, langue saburrale, indigestion, étourdissements, humeurs noires, etc., nous vous engageons à aller chez votre pharmacien et à lui demander un échantillon de Green's August Flower, qui vous coûtera 10 cents, et en faire l'essai ... un flacon ordinaire qui vaut 75 cents. Deux ... vous guériront.

MESSE.
Une messe sera dite à l'église de Notre-Dame de Bon Secours, vendredi, 7 courant, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH MAUMUS. Les parents, amis et connaissances sont invités à y assister.
5 sep—2t — De la part de sa veuve.

Bureau de l'Association dite Mutual Aid & Benevolent Life Insurance—No 19 de la rue du Camp—Nouvelle Orléans, 2 septembre 1877—Les membres de cette association sont par le présent avis informés de la mort de John Robinson, décédé à Galveston, Texas, le 22 août 1877, et sont invités à acquitter, sans autre notice, au bureau de l'Association, No 19 de la rue du Camp, $1 25 avant ou à quatre heures P. M., le 12 octobre 1877.
R. W. YOUNG,
2 sept—au 9 sept — Secrétaire.

Payez vos Taxes Arriérées
Pour éviter la saisie de vos propriétés.
UN ESCOMPTE TRES LIBERAL VOUS EST ALLOUE,
CHEZ
J. BRETTE,
14........RUE ST. CHARLES........14
5 août—7 mois PP.

Maladies de l'Œil et de l'Oreille.
Dr C. BEARD, Oculiste.
ORLEANS INFIRMARY,
No 14 rue du CANAL.
LES malades de la campagne trouveront à l'Infirmerie les facilités nécessaires pour leur entretien.
27 avril—4m—PP

LA
Maison C. JAUBERT & Co.,
20 Rue de CHARTRES, Nlle Orléans.
AYANT fait de très forts achats aux dernières grandes ventes d'encan de New York, il est de l'intérêt des marchands de la ville et de la campagne de visiter l'immense stock de cette maison où ils trouveront des avantages qu'on ne peut leur offrir nulle part.
Les ordres de la campagne y reçoivent une attention toute particulière.
Adressez-vous donc à
C. JAUBERT & Co.
Wholesale Dry Goods.
20 rue Chartres, Nlle Orléans.
12 aout—1m

Le 14 Septembre.
Les officiers des différents corps qui ont pris part à l'action du 14 SEPTEMBRE 1874 et à celle du 9 JANVIER 1877, ayant décidé que l'anniversaire DU 14 SEPTEMBRE serait célébré, publiquement, par une parade, le soussigné, conformément à la résolution qu'ils ont adoptée à cet effet, invite cordialement TOUTES LES ORGANISATIONS CIVIQUES ET MILITAIRES de la Nouvelle-Orléans à se joindre à eux; il les prie de lui communiquer par l'entremise de leurs officiers, leur intention de participer à la célébration—et de lui communiquer le plus tôt possible,—afin que la place qu'elles doivent occuper dans la procession leur soit désignée.
FRED. N. OGDEN.
No 20 de la rue Union.
1 Sept.—au 14.

LE 14 SEPTEMBRE.
LE GEN. F. N. Ogden m'ayant chargé du commandement de toutes les compagnies, de tous les bataillons et régiments qui auront des uniformes et prendront part à la Parade du 14 Septembre—les officiers commandants qui désirent participer à la célébration sont priés de s'assembler, dans la salle du Stock Exchange, VENDREDI SOIR, 7 septembre, à sept heures et demie.
6 sept—2 — W. T. VAUDRY.

AVIS IMPORTANT.
Les planteurs et les propriétaires de terres
QUI ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre trouveront le moyen d'en disposer aisément en s'adressant au Bureau d'Agriculture. Afin de faciliter la vente, il faudra que l'on décrive très exactement et très minutieusement la propriété et que l'on fixe le prix le plus bas auquel on consent à la céder, afin d'éviter le désappointement et les dépenses aux acquéreurs. Nous avons déjà beaucoup de demandes pour des habitations de toutes grandeurs ainsi que des orangeries. Ceux qui auraient de semblables propriétés à vendre feront bien de nous transmettre de suite les renseignements nécessaires.
BUREAU D'AGRICULTURE,
5sept—1mMarJs — No 175 de la rue Commune.

AVIS.
DEPARTEMENT DES FINANCES,
Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 6 septembre 1877.
AVIS est donné aux personnes intéressées que Mr JAMES S. ZACHARIE est seul autorisé à recevoir les sommes souscrites pour l'amélioration de l'Avenue St-Charles.
J. C. DENIS,
6sept—1f — Administrateur.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
11 RUE ST-LOUIS.
AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1877.
Sont invitées à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Alain (Pierre)	Lanabras (Jean)
Brunet (Antoine)	Lapeyrouse (Baptiste Auguste)
Balencie (la famille)	Leloy (Mme Vve)
Billard (Mme Vve Pierre)	Locabe (Jean)
Bujac (Charles)	Luneau (Mme)
Barrière (Chs W)	Lapoutre (Jn Henri Bertrand)
Caffarel (Jean Auguste)	Larrié-Labordenave Jules
Cassagne (Benoît)	Larrut (Eloi)
Campaderas (M)	Larroque (Jacques)
Courret (Mme)	Latapie (Dominique)
Camors (Clémence)	Lévelan (Pierre Isidore)
Ducarre (Jean Louis)	Loustanau (David)
Daujean (Félix)	Lichonnet (Pierre)
Dupin (Tiburce)	Lavedan (Pierre Léon)
Durand (Edouard)	Lavigne (Jean Baptiste)
Dargelos (Noël)	Lefort (Gustave)
Desommes (M)	Lévêque (Paul Adolphe)
Dufay (Joseph)	Médard (Louis)
Duconge et Carrouche	Michel (Mme Vve)
Dufour (Félix)	Noblet (Marie Madeleine)
Estevenet (Simon)	Piquet (Jules)
Ferrel (Jean)	Peter (le sieur)
Forest (Guillaume)	Pequet (M)
Gapon (Ernest)	Quentin (M)
Jouffroy (Ferdinand)	Rossignac (Bertrand)
Jewkowitz (Henri)	Repetto (artiste)
Laharque (Jean) dit Augusto	Radno (Marie)
Loiseau (Louis)	St Arromans (Jean)
Luther (C)	Schroeder & Streitler
Luquet (François)	Ségot (Louis et Pierre)
Lacroyte (Jean)	Tranquille (les époux François)
Lacombe (Joseph)	White (D P et autres)
Laroux (Eugène)	
Laburre (Dominique)	
Lamasson (Jean)	
Lamasson (Mathieu)	

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, est ouverte tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Le Consul de France,
ACHILLE DU COURTHIAL.
6 sept—

A LOUER
LA MAISON No 97 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, à proximité de deux lignes de chemin de fer urbain,—celle de l'Esplanade et celle de la rue Bourbon. Excellente pour une petite famille. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille, No 73 Chartres.
5sept—PP

A LOUER.
LA belle résidence en briques et à étage, formant l'angle nord-ouest des rues Esplanade et Bourbon. Le voisinage est un des plus charmants de la ville. S'adresser à
C. E. GIRARDEY,
5sept—6t — No 31 de la rue du Camp.

L'Etoile Rouge,
COIN DOUANE ET BOURBON.
Spécialité de chaussures fines pour Dames, Demoiselles et Enfants.
5 sept.—2f.

Gages! Gages! Gages!
JE prie respectueusement les personnes qui ont des gages chez le soussigné, et dont les intérêts seraient arriérés d'avoir à régler d'ici au 15 courant.
Tout article non réglé sera vendu invariablement à l'encan.
P. S.—Les ventes commenceront le 15 COURANT, au coin Conti et Bourbon, par le ministère de Placide J. Spear, encanteur.
3 sept—10t — [illegible] GIRAUDEAU.

CHANGEMENT DE LOCAL
VENANT D'OCCUPER MON NOUVEAU MAGASIN
No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

J'invite mes amis, mes clients et le public à examiner le grand stock que j'ai choisi avec soin et qui se compose des célèbres
PIANOS CHICKERING,
qui n'ont pas de supérieurs,
Pianos droits, HARDMAN;
ont un beau son, sont durables et se vendent à bas prix des
Pianos carrés, HALE; des fameux
Orgues d'ESTEY & Co.; des
Orgues MASON & HAMLIN; des
Orgues dites NEW-ENGLAND;
INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, etc., importés directement de fabriques d'Europe; de
MUSIQUE ET LIVRES DE MUSIQUE,
et de tout ce qui se rattache à la musique. Ayant réuni dans un seul vaste et bel édifice le stock des cinq magasins que j'occupais, et ayant ainsi réduit mes dépenses, je suis à même de maintenir mon système de bon marché et de conditions avantageuses—système qui a toujours distingué mon établissement.
J'invite cordialement les citoyens de la Nlle-Orléans à se présenter à mon immense magasin soit comme visiteurs, soit comme acheteurs.
PHILIP WERLEIN,
Au No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro,) entre les rues Royale et Bourbon.
26 aout—

Agence exclusive pour les Pianos de
Pleyel, Wolff & Co., de Paris,
PIANOS QUI N'ONT PAS DE SUPERIEURS.
ON TROUVERA TOUJOURS
AU MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,
AU GRUNEWALD HALL, 18 RUE BARONNE.
Un stock de 160 pianos parmi lesquels on pourra faire des choix.
Les prix sont réduits et les conditions très faciles.
Faites demander le nouveau CATALOGUE ILLUSTRE.
AGENCE GENERALE AU SUD
pour la vente des pianos, Doublement Victorieux de STEINWAY & SONS.
De W. KNABE & CO., HAINES, BROS.
Des nouveaux et jolis PIANOS DROITS DE FISCHER, qui ont été perfectionnés.
ORGUES des meilleures fabriques.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES—Variété infinie, importés par la maison.
Il y a des prix spéciaux pour les marchands de la campagne.
La maison envoie la liste des prix gratis par la poste.
Adresser les demandes directement, à
LOUIS GRUNEWALD.
20 mai— Aux Nos 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne, Grunewald Hall.

PHARMACIE DUCONGE,
39........RUE DE CHARTRES,........39.
NOUVELLE ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue, un assortiment complet de:
MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui constitue généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
1er sept—1 an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Perchaud
17 mai 77—1an — 38 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, La.

FINE COGNAC,
WINES, OLIVE OIL
SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, — D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Perrefort, Margaux, Lafite, Léoville, La St.-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauter Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Mender,—Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
14 oct—76—1 an

EDM. MANDIN & CIE.,
Successeurs de J. MANDIN & Cie.
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - - Nouvelle-Orléans,
SEULS AGENTS DU
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de F. Salla Fils,
Chateau de France de F. Bruyère,
Graves d'Ambarès, Duçoq Frères, &c., &c.
LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."
1 janv77—1an

GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
25 rue Bienville — Vor MAIGNAN, — Nlle-Orléans.
25 nov—1 an

CHAS. E. KELLS
—ET—
M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
N. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.
8 juin—

REOUVERTURE.
LE RESTAURANT de LEON,
Ancien Restaurant Camors.
23 - - rue St-Charles, - - - 23
A été complètement réparé.
LA REOUVERTURE EN AURA LIEU LE 1er SEPTEMBRE.
Tout ce que le marché de la Nlle-Orléans et les marchés du Nord
Ont de plus délicat,
En fait de
GIBIER, POISSONS ET HUITRES
Y est reçu journellement.
Prix de la pension, par semaine.....$8 00
30 aout—3f

ROSADALIS—ROSADALIS
Ce célèbre agent pour purifier le sang mérite toujours de fixer l'attention de tous ceux qui souffrent. Il s'en est vendu des milliers de bouteilles. Personne ne s'en est plaint.
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 Tchoupitoulas.
29 juin—6m

Mme H. BAUSSET,
ACCOUCHEUSE.
A l'honneur d'informer ses clientes qu'elle a transféré son domicile 153 rue Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine.
Reçoit des pensionnaires.
Consultations de 11 heures A. M. à 1 heure P. M.
25aout—1m

Changement de domicile.
LE Docteur JUST TOUATRE a transféré son office et son domicile 163 rue des Ursulines, entre St-Claude et Remparts.
Consultations de midi à 2 heures.
20 juin—3m

Grands Bains du Sud.
Au NOUVEAU LAC, en face la Levée.
LES familles sont invitées à venir visiter cet établissement de bains, où elles trouveront confort, propreté et sécurité.
Le professeur L. F. Gery se charge d'enseigner à nager en 12 leçons; prix $10.00; l'argent sera rendu si l'élève ne sait pas nager.
Prix d'entrée 25 cents et 10 cents pour les enfants au-dessous de 12 ans.
Les propriétaires se réservent le droit de contrôle sur l'admission aux bains.
7 août—1m — L. F. GERY & CO.

Avis aux jeunes enfants de la Nelle Orléans
LES distractions et les amusements pour les enfants manquant ici; une dame arrivant de Paris vient d'ouvrir rue Royale 255 entre St-Philippe et Ursulines, une salle où seront donnés les Jeudis et les Dimanches des bals d'enfants, toutes sortes de jeux seront établis, des rafraîchissements seront offerts aussi.
Une magnifique lanterne magique et un beau panorama devant être envoyés le mois prochain; des représentations seront données chaque soir et même pourront être montrées à domicile. Le prix d'entrée est de 10 cents.
30 août—1m—MJS

RESTAURANT ET POSTE AUX HUITRES DE L'ALCAZAR.
83........Rue de Chartres........83
DÉJEUNERS et DINERS à 30 cts le repas. Repas faits sur commande et portés à domicile.
Salon privé pour les familles.
1er sept—1m Mar J

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand-Commissionnaire et
Importateur de Vins et Liqueurs.
9........RUE DECATUR........9
AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.
1 juillet—1an

On désire que chacun sache
QUE les MM. BODLEY BROTHERS ne sont pas agents pour la vente des WAGONS et de CHARRETTES, mais qu'ayant les facilités que n'a aucune autre maison pour en fabriquer, à leur établissement, à Wheeling, Virginie Occidentale, ils sont prêts à fournir au public des WAGONS A CANNES, des charrettes pour être tirées par des bœufs, des charrettes à rir, des charrettes de fermes, des charrettes à bagages des charrettes à un cheval, des charrettes à trois ou quatre mulets pour transporter les cannes—TOUTES CHARRETTES DE PREMIER ORDRE ET WAGONS DE PREMIER ORDRE—des charrettes, des lèches, des accessoires de wagons et de charrettes.
A DES PRIX AUSSI MODIQUES QUE LES ARTICLES DE QUALITE INFERIEURE OFFERTS SUR LE MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS.
ILS N'EMPLOIENT QUE LE BOIS CONVENABLE et garantissent chacun des wagons et chacune des charrettes qu'ils vendent.
Ils ont, à Thibodeaux, une fonderie et une usine qui peut fournir aux habitants toute espèce de machines à l'usage des habitations.
Etant identifiés au pays qu'ils habitent, ayant à cœur ses intérêts, nous sollicitons l'appui du public.
BODLEY BROTHERS.
Aux Nos 127 et 129 de la rue de la Commune, entre le St-Charles Hotel et le City Hotel.
1er sept—6f

A vendre.
GROCERIES
A vendre pour cause de maladie du propriétaire, une GROCERIE bien achalandée, située rue Bourbon, coin Ursulines. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux.
2 sept—6f

A louer,
La résidence No 169 rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne. S'adresser au No 35 rue Bienville.
5 sept—1m

A Louer.
Les trois beaux Magasins Nos. 45, 47 et 51 de la rue Royale, près Canal, à partir du 1er Octobre. S'adresser à Gibson & Gibson ou G. L. Hall, avocats, au No. 37 de la rue Carondelet, N. O.
28 août—1m

POUR DU COMPTANT.
AFIN de faire place aux marchandises qui doivent arriver bientôt, j'offre, à vendre, à des prix modérés, celles que j'ai en magasin.
E. VIAET,
[illegible] rue [illegible] Remparts.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 5 SEPT—CLASSE NO 211.
Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
21	58	28	9	16	49	70	51	75	07	39	55	26	29	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 5 Sept. 1877—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

Salle du Comité des deux Chambres de la Législature, chargé de l'examen des livres du Trésorier de l'Etat.
MAISON D'ETAT
Nlle-Orléans, 30 août 1877.
LE comité désigné en vertu de la résolution No 134 des deux Chambres—résolution qui ordonne l'examen des livres du Trésorier, sous la dernière administration de l'Etat, siège actuellement à la Maison d'Etat.
Le public est respectueusement invité à lui fournir tous les renseignements qui se rattachent au but de l'enquête.
Le secrétaire du Comité se trouvera à la salle tous les jours, de 11 à 2 heures. Les informations peuvent être communiquées soit à lui soit au président, soit aux membres du Comité.
E. D. WHITE, Président.
Au No 183 de la rue de la Commune.
S. H. BUCK,
Au Cotton Exchange.
C. W. KEATING,
Au No 5 du South Street.
E. K. SKINNER, Secrétaire. — 1er sept—

J. EDMOND MERILH,
(Successeur de G. L. FEVRE.)
Importateur de
CUIRS ET CREPINS
148 rue Royale et 195 rue Poydras,
P. O. Box 209. — Nouvelle Orléans.
1er sept—1m.

LE CAPT. CHS. DUCHAMP,
qui était attaché à la maison J. J. ADAMS & Co., est aujourd'hui attaché à la maison
ZUBERBIER & BEHAN,
successeurs de Schneider & Zuberbier, grocers en gros et négociants-commissionnaires, aux Nos 11 et 13 de la rue Tchoupitoulas, [illegible] 54 et 56 de la rue Commune, Nlle-Orléans.
4 sept—1m

Changement de domicile.
Le Dr R. de RANCÉ a transféré son domicile au No 150 rue de l'Esplanade, coin St Claude. Il donnera ses consultations tous les jours de 11 heures à midi à son office de coroner, coin Remparts et du Maine, au-dessus de la pharmacie.
2 sept—15 j

AVIS.
MM. les planteurs-sucriers qui ont besoin de THERMOMETRES à sucre, de PESE-SIROPS et de MANOMETRES, ont tout intérêt à s'adresser chez le soussigné pour l'ACHAT et la REPARATION de leurs instruments.
H. NOIRET, Ingénieur-Opticien.
1er sept—1m — 51 rue de Chartres

INSTITUTIONS.

Commercial and Classical Academy.
Au No 247 de la rue St-Charles, en face du Tivoli Circle.
T. S. DABNEY, Jr. Principal.
Successeur de l'Hon. R. L. LUSHER.
LA TREIZIEME SESSION commence le LUNDI, 3 septembre 1877. L'anglais, les sciences naturelles, les mathématiques, les langues anciennes et modernes sont enseignées à l'Institut. Pour les conditions, les plus complètes conditions et les témoignages, s'adresser à l'Académie et aux principaux libraires.
26 aout—1m—MAJD

INSTITUTION D'AQUIN.
LA rentrée des Classes de cette Institution aura lieu LUNDI, 3 septembre 1877. La directrice, Mlle H. FITZGERALD, compte sur l'exactitude des élèves et elle prie les parents [illegible] des enfants de s'adresser pour les conditions, à l'Institution 253 rue du [illegible], près Claiborne.

INSTITUT St-CHARLES.
(Anciennement dirigé par Mme MACE LEFRANC.)
No 190 rue BOURBON.
Externat et Pensionnat de demoiselles sous la direction des
Dames OCTAVE LABRANCHE.
Mlle OCTAVIE LABRANCHE, Directrice.
Les classes recommenceront LUNDI, 3 septembre 1877.

INSTITUT St-LOUIS
POUR LES JEUNES FILLES
FONDE EN 1847.
DIRIGE PAR MME E. H. MATTHEY.
Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.
TOUTES les branches d'une éducation complète française et anglaise, l'espagnol et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, recommenceront aussi à la rentrée.
Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours seront admises aux mêmes prix que les élèves de l'Institut.
Dessin........$3 00 par mois.
Peinture........$4 00 do
25août—6m

INSTITUT MILITAIRE
Du Mississippi
TRANSPORTÉ D'ABERDEEN A LA PASSE-CHRISTIAN.
(L'Institut a une Charte de l'Etat.)
LE prochain cours ouvrira le 1er octobre 1877. C'est une ECOLE NATIONALE préparatoire pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière militaire. La discipline y est stricte, en même temps que paternelle, et l'enseignement, comprenant un cours classique, un cours commercial et un cours scientifique, complet dans toutes ses branches. Les professeurs sont des lauréats des premiers colléges d'Europe et d'Amérique. L'Institut est situé sur le bord de la mer, dans une localité extrêmement salubre et agréable. Les prix sont modérés. Voir le catalogue.
E. H. MURFEE,
22 août—1 m. — Surintendant.

St. Stanislaus Commercial College, Bay St. Louis, Miss.
LE Collége St-Stanislas, sous la direction des Frères du Sacré Cœur, commencera sa nouvelle année scolaire le 15 septembre.
Quelques jours avant la rentrée, les parents ou les gardiens qui désirent envoyer leurs enfants pourront voir les frères qui se rendront à la Nouvelle-Orléans pour se charger des élèves qui leur seront confiés.
Pour plus amples informations, s'adresser au Frère Florimond, St-Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou au Frère Gabriel, Président, Bay St-Louis.
23août—1m

JEFFERSON ACADEMY.
AU No 43 de la rue BOURBON.
entre les rues Douane et Bienville, dirigé par
WILLIAM HENRY,
Successeur de G. J. LORD.
LA session de 1877 et 1878 commencera le LUNDI, 3 septembre. Les familles qui désireront envoyer leurs enfants à l'Institution sont priées de le faire à l'époque indiquée. Les prix ont été réduits de beaucoup.
Enseignement des différentes branches de l'anglais et du français, par mois
Classes primaires..........$4 00
intermédiaires..........5 00
supérieures..........de $6 00 à 10 00
15août—1m

CHARBONS.
Avis spécial.
COAL
Bureau de la compagnie de Charbon St-Bernard, 22 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.—Le bureau est prêt à faire des contrats pour tout l'été, pour l'automne et l'hiver prochains. Charbon livré dans les limites de la ville aux prix suivants:
Aux familles..........55 c le baril
Aux bateaux..........50 c
Aux marchands..........50 c
W. S. CAMPBELL, Agent.
15 juil—2m D Mar J

HY. J. MONTAGNET
(Successeur de ALP. LAINE, Agent,)
MARCHAND DE
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
COAL
Les commandes des planteurs, des bateaux à vapeur et des familles seront promptement exécutées.
Chantier sur la Levée, 3ème district, au pied de la rue Champs-Elysées, Bureau, 167 rue de la Commune, près Carondelet, N. O.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.
N. B.—Tout ordre reçu maintenant sera rempli à la date fixée par l'acheteur.
5 août—

Demande de solliciteurs.
ON demande deux cent cinquante solliciteurs qui veulent se charger de vendre du CHARBON pour la "St. Bernard Coal Co." dont les bureaux sont au No 22 de la rue Carondelet. La compagnie donnera cinq pour cent sur toutes les demandes de charbon St. Bernard ou de charbon Pittsburg vendu, comptant, aux prix suivants:
Charbon St. Bernard..........55 c. le baril
Pittsburg..........60 c.
Le même escompte sera fait aux acheteurs qui paieront comptant.
W. CAMPBELL,
12 sept—1m — Agent.

ATTENTION.
M. ANDRIEU---159 Poydras.
CHAUSSURES FAITES EN VILLE,
a $3.50 la paire.
BOTTES et Souliers en tous genres faits sur les meilleurs matériaux, et par des ouvriers de premier ordre, à des prix très réduits, qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-cinq ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.